

COMMUNIQUÉ DES REPRÉSENTANT.E.S DES PERSONNELS DE CATÉGORIE C

MOUVEMENT DE MUTATION C au 1^{er} septembre 2021

Le mouvement de mutation de catégorie C est sorti le 16 avril 2021.

Avec un solde négatif de 1874 agents projeté au 31 décembre 2021, la situation des effectifs est catastrophique, la quasi-totalité des directions sont en sous effectif.

Ce solde ne prend pas en compte le recrutement de 1^{ère} affectation C au 17 mai.

L'administration a recruté 915 lauréats de catégorie C du concours externe et seulement 105 du concours interne au motif encore une fois que le niveau des copies était insuffisant. C'est pourquoi elle a recruté 400 lauréats C de la liste complémentaire du concours externe pour compenser le manque de recrutements via le concours interne.

L'appel à l'activité de 1420 lauréats des concours de catégorie C ne comblera pas le sous-effectif de 1874 agents.

De plus, tous les ans 10 pour cent des 1^{ère} affectations renoncent aux concours suite à une affectation qui ne leur convient pas par rapport à leur vie personnelle et familiale.

Il faut aussi ajouter que de nombreux agents de la DGFIP vont déposer leur dossier de départ en retraite d'ici le 31 décembre de l'année.

En un mot, la situation des effectifs déficitaires de catégorie C va s'aggraver et va mettre en difficultés les agents dans les services pour remplir leurs missions de service public.

Si l'administration avait recruté à la hauteur des besoins des services, elle aurait pu contenter plus d'agent au niveau de leur mutation, notamment sur certains départements où il y a des listes d'attente à mutation.

Par exemple, dans les départements du Nord, du Calvados, il y a des demandes d'agents non satisfaites et un sous-effectif dans les directions.

Pour la CGT finances publiques, il est urgent que l'administration recrute l'ensemble de la liste complémentaire des lauréats de catégorie C pour combler le manque d'effectif d'agents dans les services.

De même, il est urgent d'appeler les listes complémentaires des lauréats des concours A et B pour les mêmes raisons.

La CGT Finances publiques est attachée au recrutement à la DGFIP par un concours national, garantie d'une équité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

La CGT Finances publiques exige l'abandon de la loi de transformation de la fonction publique qui permet, entre autres, à l'administration de recruter des contractuels sur des missions pérennes.

MOUVEMENT DE MUTATION DE CATÉGORIE C AU 1/09/2021 SITUATION DES EFFECTIFS AU 31/12/2021

Cette carte ne prend pas en compte le mouvement de 1ères affectations

**Au vu du déficit d'agents dans les directions,
la CGT Finances Publiques demande l'appel de l'intégralité
de la liste complémentaire de catégorie C
afin de combler les vacances d'emplois à la DGFiP.**

Soit un sous effectif de : - 1874

CODES DIRECTIONS

971 Guadeloupe : 3
972 Martinique : 1
973 Guyane : -2
974 Réunion : 15
975 St-Pierre & Miquelon : -0,5
976 Mayotte : 1

754 Paris Centre : -96

770 Seine-et-Marne : -29
780 Yvelines : -62
91 Essonne : -13
920 Hts-de-Seine : -113
930 Seine-Saint-Denis : -143
940 Val-de-Marne : -80
950 Val-d'Oise : -29

A 15 SDNC : -13
A 20 DVNI : -3
A 30 DNID : -4
A 35 DNVSF : -1
A 40 DNEF : -2
A 45 DGE : -12
A 50 CIS : -8,6
A 80 DCST : -1
B 10 Dircofi IDF : -6
B 21 DSIP : -12,5
B 30 SARH : -1
B 31 DINR : -14
TAP AP-HP : -1
TGE : -15

DiSI 13 Sud Est : -4
DiSI 33 Sud Ouest : -13
DiSI 44 Ouest : -12
DiSI 59 Nord : -15
DiSI 67 Est : -4
DiSI 69 Rh. Alpes Bourg. : -17
DiSI 78 Paris Normandie : -28

R 13 DC Sud Est : -0
R 31 DC Sud Pyr : -1
R 33 DC Sud Ouest : 1
R 35 DC Ouest : 1
R 54 DC Est : -1
R 59 DC Nord : -1
R 69 DC Rh. Alpes Bourg. : -4

